

# FORMATION POUR ADULTES



## AMENAGEMENTS PAYSAGERS

Préparation au BPa

Option Travaux des Aménagements  
Paysagers



### OBJECTIFS

Former, des ouvriers qualifiés capables, au sein d'une entreprise du paysage ou d'un service espaces verts d'une collectivité, d'organiser et d'exécuter, à partir de consignes données, la mise en œuvre d'un chantier et son suivi.

### NIVEAU

Qualification de niveau V.

### CONDITIONS D'ADMISSION

Etre âgé de 18 ans minimum.

Justifier d'un an d'expérience professionnelle à la date de délivrance du diplôme.

### MODALITES D'INSCRIPTION

Dossier de candidature à retirer au CFPPA.

Entretien individuel et tests de positionnement.

### VALIDATION DU DIPLÔME

Le BPa est constitué de 10 unités capitalisables (UC) dont 8 UC nationales et 2 UCARES (*Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale à l'Emploi*)

Chaque UC est validée par des épreuves écrites, orales ou pratiques.

Lors de la validation partielle du diplôme, chaque UC validée reste acquise pendant 5 ans.

### DUREE

1 080 heures (800 heures en centre de formation / 280 heures en entreprise).

Possibilité de parcours personnalisé en fonction des expériences antérieures et du projet professionnel.

### FINANCEMENT

Se rapprocher du CFPPA.

### CONTENU PEDAGOGIQUE

#### Unités Capitalisables Générales :

**UCG1** : Mobiliser les outils nécessaires au traitement de l'information et à la communication dans la vie professionnelle et sociale

**UCG 2** : Mobiliser des connaissances relatives aux domaines civique, social et économique

**UCG 3** : Mobiliser des connaissances pour mettre en œuvre des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement et de la santé humaine dans une perspective de développement durable

#### Unités Capitalisables d'Option :

**UC01** : Mobiliser en vue de sa pratique professionnelle des connaissances scientifiques et techniques relatives aux espaces paysagers

**UC02** : Mobiliser des connaissances scientifiques et techniques relatives à l'utilisation des matériaux, matériels et équipements sur un chantier de paysage

#### Unités Capitalisables de la Spécialité :

**UCS1** : Réaliser les travaux d'entretien d'un espace paysager

**UCS2** : Réaliser les travaux relatifs à la création d'un espace paysager

**UCS3** : Utiliser les engins de transport et de terrassement dans le respect des règles de sécurité

#### Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale à l'Emploi (2 UCARES au choix) :

Maçonnerie paysagère et/ou Conception de massifs et/ou Gestion et Valorisation des déchets

### CONTACT

CFPPA MONTRAVEL

Chemin de Montravel - BP7

42390 VILLARS

Tél : 04 77 91 11 12 / Fax : 04 77 74 75 38

Courriel [cfppa.montravel@educagri.fr](mailto:cfppa.montravel@educagri.fr)

Site web <http://www.cfppa-montravel.fr/>

